



Le Bulletin

Chères Sundhousiennes, Chers Sundhousiens,

Le printemps est enfin à nos portes. L'équipe municipale entame sa dernière année avant les prochaines élections municipales en 2026.

Le Conseil Municipal a validé les projets d'investissement pour 2025, la majorité se concentrera sur le solde des marchés en cours. À ce propos, nous avons inauguré le **parking**, la rue du collège ainsi que l'espace **ludique** et **sportif** à l'arrière de la salle polyvalente, le **7 mars** dernier, 5 ans après l'inauguration de la salle polyvalente.

Pour les travaux à venir, le **projet de réaménagement** de la **rue de l'enfer** et de **l'impasse des roseaux** est encore au **stade préliminaire**. Le cabinet Sétui a une nouvelle fois remporté la consultation pour la maîtrise d'œuvre. Une réunion publique d'information sera organisée dans les meilleurs délais afin de présenter aux villageois, les propositions d'aménagement.

Le budget a été voté le **vendredi 21 mars** dernier, le détail est disponible en pages 2 et 3. Les résultats sont **positifs** avec un **excédent de fonctionnement important**. La bonne gestion de nos finances est un atout essentiel pour la construction de nos projets. Les membres du Conseil Municipal ont décidé de maintenir encore une fois, le taux des taxes de la fiscalité locale pour l'année 2025.

Par ailleurs, nous célébrerons le **40ème anniversaire** du jumelage en Dordogne, du 29 mai au 1er juin prochain.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous,
Le Maire,
Mathieu KLOTZ



Dans ce numéro

Mot du Maire

Budget 2025

Actualités

LES FINANCES DE LA COMMUNE

Le budget peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouvertures des bureaux ou dans le Procès-verbal enregistré sur notre site internet : « www.sundhouse.fr, rubrique Vie Municipale ».

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat de préparation budgétaire abordé le 12 mars 2025 par la Commission des Finances. Son élaboration est un enjeu très important pour le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux car il détermine l'avenir du village.

Cette année le Budget principal de la Commune représente **3 231 000 €** (section de fonctionnement et d'investissement), auquel s'ajoute le Budget annexe du CCAS.

FISCALITE : TAUX DES TAXES LOCALES

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,82 %

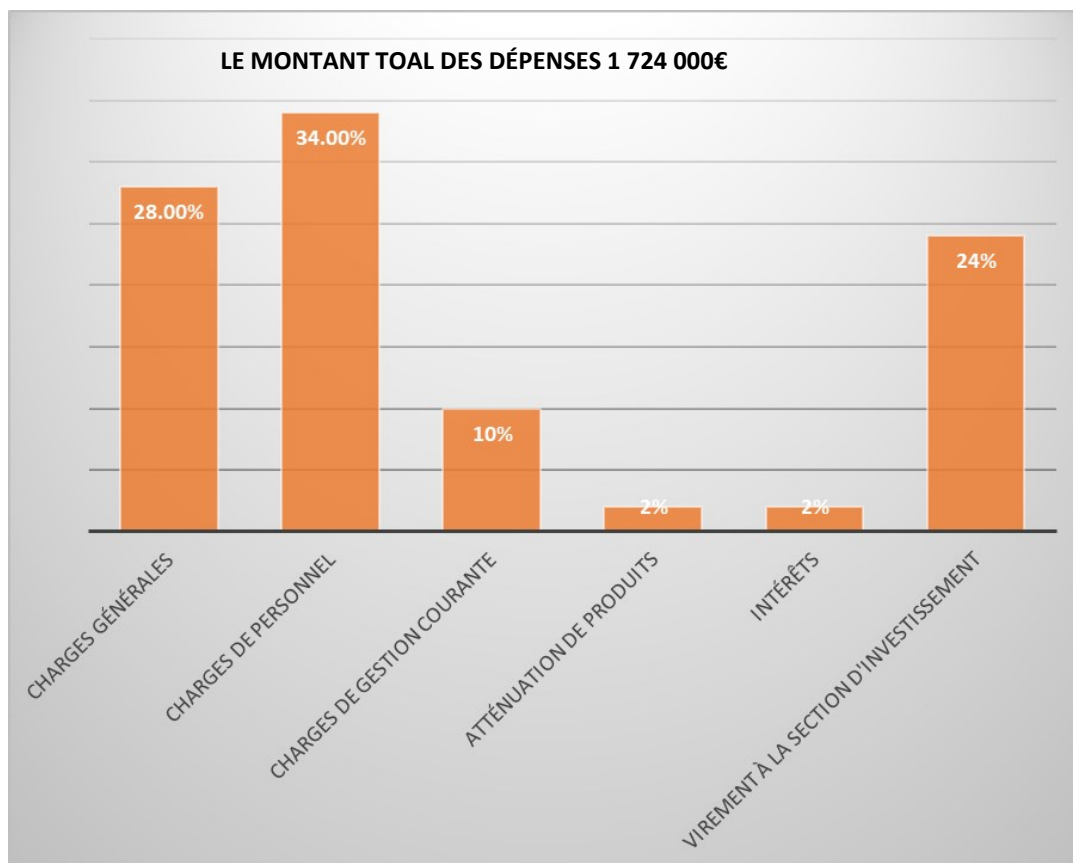
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,49 %

Cotisation foncière des entreprises : 15,84 %

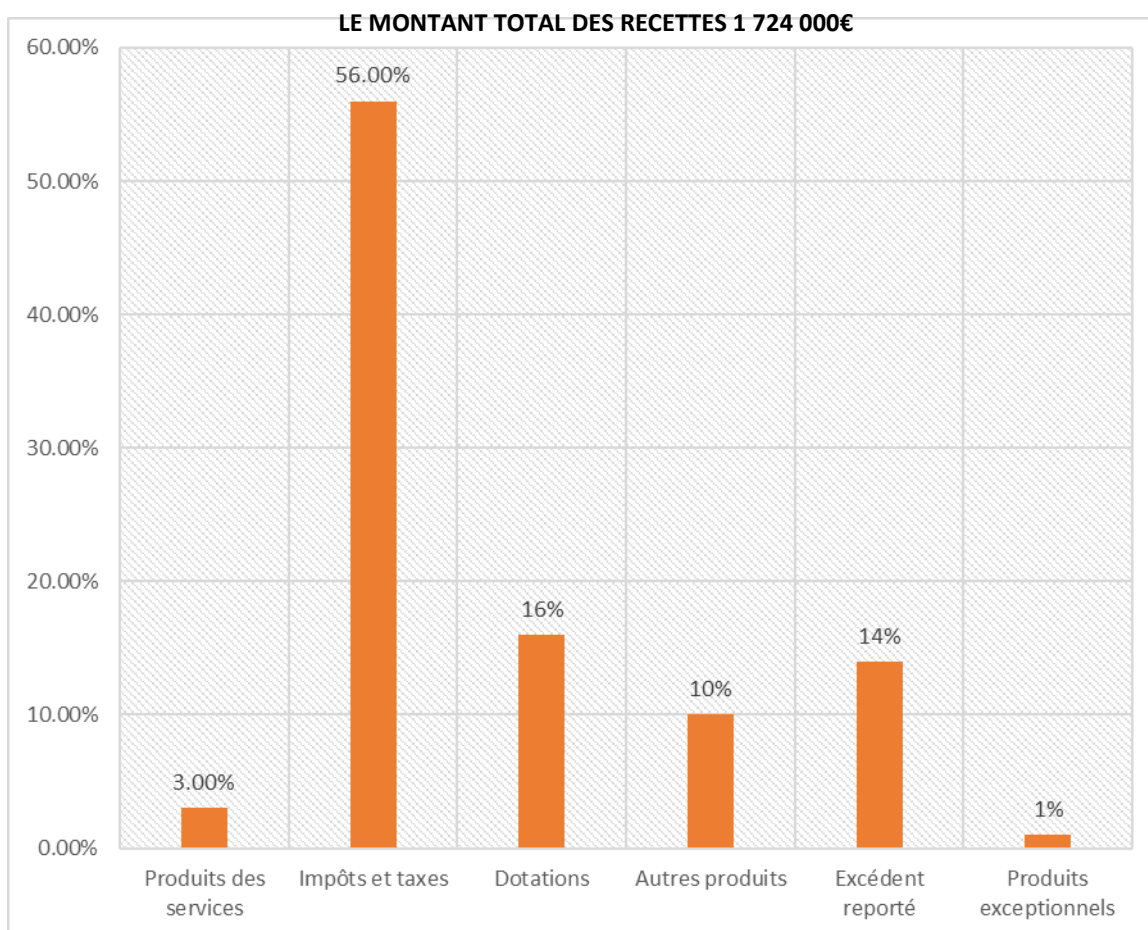
Taxe d'habitation : 15,50 %

LES TAUX D'IMPOSITION DE LA
FISCALITE LOCALE N'ONT PAS
AUGMENTE DEPUIS 2016 !

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



OPERATIONS INVESTISSEMENT 2025

Les montants de la section d'investissement **s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de 1 507 000 €.**

LES DEPENSES - Opérations d'investissement

104 - Cimetière - ossuaire et bennes	41 000,00
105 - Réaménagement du parking & abords de la salle polyvalente	330 000,00
107 – Presbytère	32 000,00
108 – Espace ludique et sportif	45 000,00
114 - Extensions éclairage public	60 000,00
115 - Aménagement rue de l'enfer et rue des roseaux	458 000,00
116 – Canal	10 263,47
117 – Logement rue du Dr Albert Schweitzer	10 000,00
19 - Mairie	59 500,00
20 - Ecole primaire	48 000,00
23 - Matériel service technique	101 000,00
33 - Salle polyvalente	21 100,00
48 - Atelier municipal	12 000,00
59 - Ecole Maternelle	10 000,00
65 - Modification POS	13 000,00
67 – club house stade	5 000,00
87 - Voirie	20 900,00
93 - Cadre de Vie	11 000,00
94 – Etang de pêche	20 000,00
Total dépenses opérations d'invest.	1 307 763,47

D 1641 (remboursement du capital des emprunts) : 130 000,00 €

001 – déficit d'investissement reporté : 64 236,53 €

Op. ordre : 5 000,00 €

LES PRINCIPALES RECETTES

R 021	<i>Autofinancement prévisionnel</i>	422 890,00 €
R 10222	<i>Fonds de compensation TVA</i>	310 000,00 €
R 10226	<i>Taxe d'aménagement</i>	20 260,40 €
R 1311, 1312, 13141, 13158. <i>Subventions et participations</i>	<i>Région</i>	70 000,00 €
	<i>Département</i>	26 300,00 €
	<i>CCRM</i>	45 000,00 €
	<i>Agence de l'eau</i>	60 000,00 €
R 1068	<i>Excédent de fonctionnement 2024 capitalisé</i>	475 549,60 €

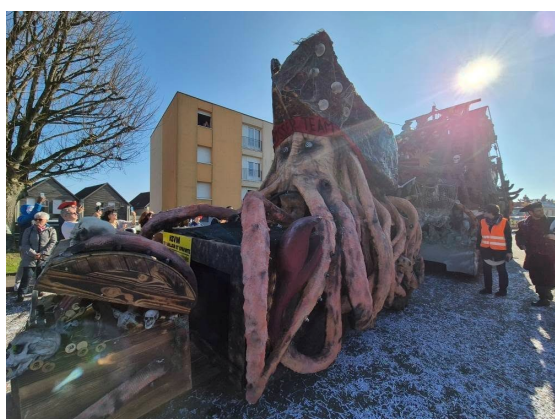
CARNAVAL

Le **Carnaval de Sundhouse** est un événement incontournable, **coloré** et **festif**, qui marque l'année avec ses **bals** et sa **grande cavalcade**. Chaque édition attire une foule enthousiaste, et cette année encore, la commune souhaite exprimer sa gratitude envers les **carnavaliers**, les **bénévoles** et les **associations** pour leur créativité sans limite et leur engagement constant. Grâce à leurs **costumes**, leurs **chars** et leurs **animations**, ils insufflent une énergie particulière à cette fête, créant des **souvenirs inoubliables** pour tous les participants.

Les **restaurateurs** du village méritent également un grand merci pour leur contribution essentielle. En offrant des **animations** et en créant une **atmosphère dynamique** tout au long du week-end, ils participent pleinement à la réussite de cet événement populaire.

Le **carnaval 2025**, célébré le **lundi 03 mars** sous un ciel radieux, a été un **franc succès**. Un hommage particulier doit être rendu aux **services municipaux**, qui ont travaillé avec rigueur et efficacité pour garantir le bon déroulement de la manifestation. Leur engagement a assuré la **sécurité** tout en préservant l'**ambiance festive**.

Ainsi, grâce à l'implication de tous, le carnaval continue de refléter la **vitalité** et l'**esprit de solidarité** de notre village, faisant de chaque édition un **moment unique et exceptionnel**.



PALMARÈS DU JURY

Groupe à pieds :

1er : SUND'AIR FORCE

2ème : RATCH CONNEXION

3ème : CLASSE 78

4ème : D'SUNTHÜSER SCHTRICHER

Chars :

1er : LES VERRÜCKTI

2ème : LIVELY

3ème : HELSAVATARS

4ème : RIED FLYERS

INAUGURATION DES ESPACES EXTÉRIEURS DE LA SALLE POLYVALENTE

Le **vendredi 7 mars 2025**, la commune a célébré l'inauguration tant attendue des **espaces extérieurs** de la **salle polyvalente**, un projet qui a marqué un tournant dans l'**aménagement urbain** de la commune. **Cinq ans** jour pour jour après le début des travaux, la cérémonie a été l'occasion de dévoiler une série d'aménagements **modernes et fonctionnels** qui viennent enrichir le **cadre de vie** des habitants.

Les nouveaux espaces incluent notamment le **parking**, une **aire de jeux** pour les enfants, des **terrains de tennis**, ainsi que des **espaces verts** aménagés pour les familles et les sportifs. Un lieu **polyvalent** qui vise à répondre aux besoins des diverses tranches d'âge et à offrir un cadre agréable à tous.

Lors de cette inauguration, le Maire a tenu à exprimer sa gratitude envers l'ensemble des **acteurs** ayant contribué à la réussite de ce projet. Tout d'abord, il a salué l'engagement des **institutions** qui ont accordé des **subventions cruciales** permettant de financer une grande partie des travaux. Sans leur soutien, ce projet n'aurait pu voir le jour.

Le Maire a également remercié les **entreprises locales** et les **services de la commune** dans ce projet. Le Conseil **Municipal des Enfants** a en effet joué un rôle en participant activement au choix des **structures de l'aire de jeux**. Plus symboliquement encore, c'est eux qui ont proposé le nom de « **SUND'PARC** » pour cet espace, un nom désormais gravé dans la mémoire collective de la commune.

Ce projet reflète ainsi une belle **collaboration** entre les **institutions**, les **entreprises**, les **services municipaux** et les **habitants**, et constitue un formidable atout pour l'avenir de la commune. Les **familles**, les **sportifs**, les **écoles**, et tous les **résidents** pourront désormais profiter de ces nouveaux aménagements dans un environnement plus agréable et fonctionnel. La **salle polyvalente**, accompagnée de ses espaces extérieurs modernisés, se confirme ainsi comme un **lieu central** et **dynamique** au cœur de la commune.



COMMISSION TRAVAUX

Samedi 15 mars, la commission travaux s'est réunie pour lancer un chantier attendu par les riverains : la **mise en place de toilettes publiques** à l'arrière de la salle polyvalente. L'objectif est clair : permettre à tous de **profiter pleinement des espaces extérieurs**.

Dès les premières heures de la matinée, les membres de la commission se sont mobilisés pour une session de travaux. **Au programme : creusement, coulage des fondations, puis installation du bloc sanitaire.** Grâce à une organisation efficace et une belle énergie collective, l'essentiel a pu être réalisé en une seule matinée !

Ce nouvel aménagement représente une avancée concrète pour le confort de tous les usagers du site, petits et grands. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des infrastructures communales.



ELSASSPUTZ

Le **samedi 15 mars 2025**, la commune a organisé l'opération **Elsassputz** pour un **nettoyage de printemps**, réunissant une quinzaine de participants de tous âges. Ils ont ramassé les **déchets** abandonnés dans les **espaces publics**, découvrant de nombreux objets inattendus. Cette initiative a mis en lumière l'importance de préserver l'**environnement** et de sensibiliser le public. Pour clôturer la matinée, un **repas convivial** a été partagé pour remercier les **bénévoles**, rendant l'expérience à la fois bénéfique et agréable.



DÉCORATIONS DE PÂQUES

Mercredi **2 avril 2025**, un **atelier de décoration de Pâques** a réuni plusieurs acteurs de la commune. Les **enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME)**, les membres de la **commission Cadre de Vie** et ceux du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** ont pris part à une activité créative autour de la **peinture sur œufs en bois**.

L'atelier a été un véritable succès. Après avoir décoré les œufs de couleurs vives et des motifs inspirés de la saison, les participants ont composé de magnifiques **arbres de Pâques** en accrochant les œufs sur de grandes branches. Ces œuvres ont ensuite été installées devant **l'école élémentaire** et **la mairie**, apportant une touche de printemps et d'originalité dans l'espace public.

Tant les enfants que les adultes ont pris plaisir à s'impliquer dans cette activité qui a non seulement renforcé le lien social, mais aussi mis en avant la dynamique positive de notre commune.

Cet atelier peinture sur œufs en bois n'est qu'un exemple parmi d'autres des nombreuses initiatives locales visant à promouvoir la convivialité et l'engagement des habitants. Grâce à l'investissement des enfants du CME, des membres de la commission Cadre de Vie et du CCAS, la commune continue de favoriser moments de partage et d'échange pour tous ses habitants, petits et grands.

Merci à tous pour leur enthousiasme et leur contribution à la réussite de cet événement.



DON DE SANG

Depuis **40 ans**, l'**association des donneurs de sang** de Sundhouse et des environs organise des **collectes de sang** à la **salle polyvalente**. Ces dernières années, les cinq **collectes annuelles** se stabilisent avec un taux de participation d'environ **70 donneurs**, soit près de **350 poches de sang** collectées chaque année.

Il est important de souligner que ce résultat est rendu possible grâce à l'engagement des **communes de Saasenheim, Schoenau, Richtolsheim** et des alentours. À **Sundhouse**, cependant, le nombre de donneurs est en déclin, avec seulement **15 à 20 participants** lors de la dernière collecte, pour une population de **1800 habitants**.

L'objectif de l'association est clair : augmenter la participation des **Sundhousiens**. Atteindre **50 donneurs** semble être un objectif réalisable, et avec le soutien de tous, cet objectif peut être atteint.

Les **Sundhousiens** sont appelés à se mobiliser ! **Donner son sang**, c'est un acte qui **sauve des vies**. Pour ceux qui, pour des raisons personnelles, ne peuvent pas donner leur sang, il est possible d'encourager un membre de la **famille**, un **proche** ou un **ami**, âgé de **18 à 70 ans**, à participer.

Chacun a le pouvoir de **sauver des vies**. Le besoin quotidien en poches de sang en **Alsace** est de **600**.

Un grand merci de la part des **patients**. Avant de se déplacer, il est possible de vérifier la **compatibilité** en répondant à un **questionnaire anonyme** sur le site de l'EFS : <https://doondesang.efs.sante.fr>.

L'EAU DE PLUIE, UNE RESSOURCE POUR MON JARDIN !

Le **Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle**, en partenariat avec l'**Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)** et la **Communauté de communes du Ried de Marckolsheim (CCRM)**, lance au printemps 2025 et pour une durée de 3 ans, une opération de déracordement et de mise à disposition de cuves de récupération des eaux de pluie à destination des habitants de la CCRM.

Une démarche qui s'illustre par la proposition d'une aide entre **60% et 80%** pour l'acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie et de leurs équipements, parmi différents modèles, selon vos besoins.

Cette subvention vous est proposée à la condition du déracordement du réseau d'assainissement d'une partie des eaux pluviales issues de votre toiture. Le trop-plein de la cuve est infiltré sur votre terrain, permettant à l'eau de pluie de réintégrer le cycle naturel de l'eau et ainsi de recharger la nappe.

Les objectifs ?

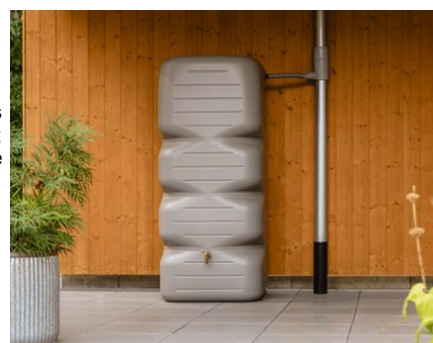
- ⇒ **Réaliser des économies** d'eau en utilisant les eaux de pluie pour arroser son jardin par exemple ;
- ⇒ **Lutter contre les effets du changement climatique** en rechargeant la nappe et en réhydratant les soles ;
- ⇒ **Limiter les risques de débordements du réseau d'assainissement** et de **pollution du milieu naturel** par temps de pluie.

Un acte citoyen qui s'inscrit dans le cadre de la Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales (GDIEP) et participe ainsi à la préservation de la ressource en eau en rétablissant le cycle naturel de l'eau.

Afin de bénéficier de cette opération, prenez rendez-vous avec l'agent du SDEA référent de la campagne en appelant le **03 88 19 31 52** du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h**.



Des exemples de techniques d'infiltration des eaux pluviales sont disponibles dans le « Guide pratique pour la gestion des eaux pluviales en domaine privé ; Conseils et recommandations pour les particuliers » via le GR-code et sur le site internet du SDEA.



INVENTAIRE DES ARACHNIDES DE LA RÉSERVE NATURELLE

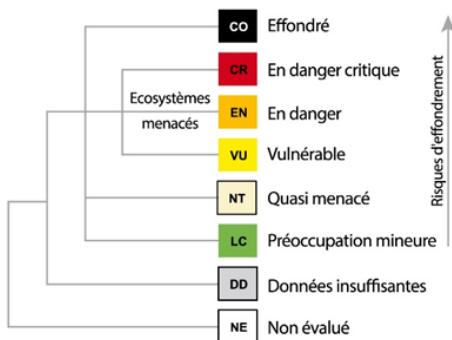
EN 2023, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace (CEN Alsace) a sollicité 7 spécialistes de l'Association Française d'Arachnologie (AsFrA) pour réaliser le premier inventaire des espèces d'araignées présentes dans la réserve naturelle de l'île de Rhinau, dont nous assurons la gestion.

Ces experts naturalistes sont venus des quatre coins de la France pour capturer et identifier chaque individu. Pour être le plus exhaustif possible, ils ont prospecté l'ensemble des milieux naturels de la réserve naturelle : des roselières aux prairies humides en passant par la forêt, tout a été passé au peigne fin. En effet, les individus sont parfois très petits, l'araignée ci-contre ne fait que 4mm de longueur par exemple !



Attulus Zimmermanni © AsFrA

Après deux passages réalisés au printemps et à l'automne 2023 et des semaines de détermination en laboratoire, 104 espèces différentes ont été identifiées. Cet inventaire a notamment permis d'identifier une espèce rencontrée pour la première fois en France (cf. photo), deux pour la Région Grand-Est, et 53 pour le département du Bas-Rhin et 5 espèces sont classées en liste rouge.



Liste rouge Késako ?

La liste rouge est un outil décliné à l'échelle régionale, nationale et internationale, qui classe les espèces végétales et animales en fonction de leur degré de menace selon des critères scientifiques. Cette hiérarchisation des espèces permet aux gestionnaires d'espaces naturels d'orienter leurs stratégies de conservation.



À VÉLO POUR CÉLÉBRER LES 40 ANS DU JUMELAGE

À l'occasion du 40e anniversaire du jumelage entre Sundhouse et Beynac-et-Cazenac, un projet sportif et solidaire exceptionnel verra le jour du **22 au 28 mai 2025** : un **voyage à vélo et paravélo** de plus de **800 kilomètres** et **9 200 mètres de dénivelé positif**, à travers plusieurs régions de France, reliant symboliquement nos deux communes amies.

Ce périple rassemblera **10 cyclistes**, dont un **paracycliste** se déplaçant à la seule force des bras. Une véritable aventure humaine, sportive et culturelle, portée par l'amitié, la détermination et l'inclusion.

Organisée en **7 étapes**, cette traversée permettra également de mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et humain des villages traversés, tout en renforçant les liens entre nos deux territoires unis depuis quatre décennies.

Pour que ce projet voie le jour dans les meilleures conditions, les cyclistes lancent un appel à la solidarité. Une **cagnotte en ligne** a été mise en place afin de financer la logistique, l'équipement, l'assistance technique et l'accompagnement spécifique nécessaire pour le paracycliste.

Soutenez cette belle aventure en participant à la cagnotte : https://www.leetchi.com/fr/c/jumelage-2025-velo-sundhousebeynac-1189144?utm_source=native&utm_medium=social_sharing



PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

2025

AVRIL

22 AVRIL : Soirée Fleurissement

Salle Polyvalente

22 ET 23 AVRIL : CIRQUE CALYPSO

Salle Polyvalente

30 AVRIL : FÊTE DE LA BIÈRE

Salle Polyvalente / par la Société de Musique Harmonie

MAI

19 MAI : DON DU SANG

Salle Polyvalente

28 MAI au 1er JUIN : SÉJOUR BEYNAC

40e Anniversaire du Jumelage

JUIN

7 JUIN : MARCHÉ GOURMANDE

par US Sundhouse

15 JUIN : RIED'N'RUN

par la Société de Musique Harmonie

15 JUIN : FÊTE PAROISSIALE + CULTE

Préau - École Élémentaire

21 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE

29 JUIN : CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA PRÉPARATION DES MILITAIRES MARINS DE STRASBOURG

Préau - 11H

JUILLET

6 JUILLET : RASEMBLEMENT PORSCHE

Salle polyvalente / par Porsches Passion Alsace

12 JUILLET : PÊCHE INTERSOCIÉTÉ + BAL + FEU D'ARTIFICE

par l'AAPPMA

14 JUILLET : CÉRÉMONIE

Place Crinoline

14 JUILLET : FOODTRUCK FESTIVAL « L'ARTIFICE DES SAVEURS »

Salle polyvalente / par Sélestat Contre le Cancer

AOÛT

4 AOÛT : DON DU SANG

Salle Polyvalente

24 AOÛT : PORTES OUVERTES

Vergers et Jardins

SEPTEMBRE

21 SEPTEMBRE : BOURSE PETITE ENFANCE

Salle Polyvalente / par Espace Enfants

OCTOBRE

30 OCTOBRE : CONCOURS DE BELOTE

Salle Polyvalente / par Soleil d'Automne

NOVEMBRE

10 NOVEMBRE : DON DU SANG

Salle Polyvalente

30 NOVEMBRE : MARCHÉ DE NOËL

Salle Polyvalente / par l'OMJSAL

**Le calendrier des manifestations est susceptible d'être modifié durant l'année.*



FERMETURES

La Mairie et l'Agence Postale seront fermées aux dates suivantes :

⇒ **Vendredi 23 mai** uniquement l'après-midi

⇒ **Vendredi 30 mai**

⇒ **Vendredi 25 juillet**